

L'écho de Doutchi

Association "Echanges avec Dogondoutchi-Niger "

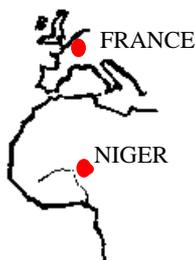
30, Ave Parrat 91 400 ORSAY Tel 01 60 14 74 73 Fax 01 60 14 14 17 e-mail boy-marcotte@wanadoo.fr

Editorial

N° 9- Septembre 2001

Nouvelles des

ECHANGES entre ORSAY et
DOGONDOUTCHI



ASSAINISSEMENT ET INITIATIVES ARTISANALES

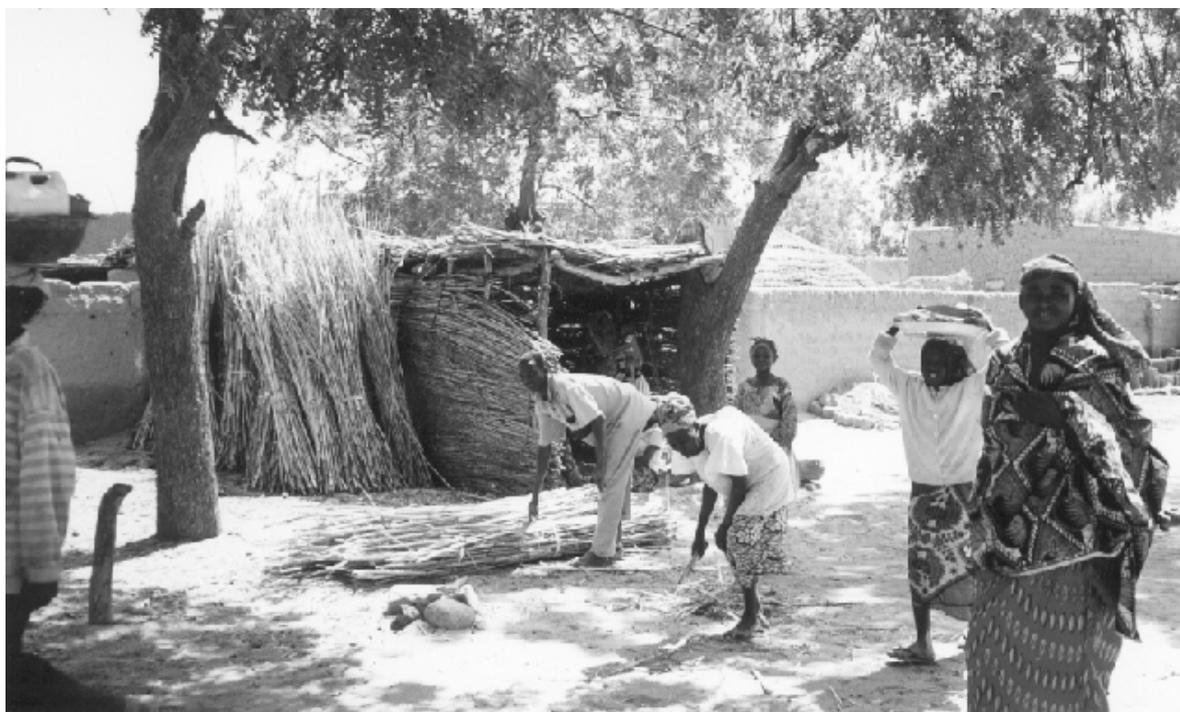
L'Echo de Doutchi n°8 vous a présenté en mars dernier la mise en place de la Mutuelle d'épargne et de crédit, première structure bancaire de Dogondoutchi. La Mutuelle prend son rythme de croisière en 2001 et devrait être entièrement autonome en 2002.

Ce numéro 9 de l'Echo présente les problèmes d'assainissement de la ville de Doutchi, et en particulier, les problèmes d'inondations des bas quartiers de la ville à la saison des pluies, ainsi que le ramassage des ordures, tels que nous les avons constaté lors de notre voyage de février dernier.

L'assainissement est le premier pas vers une amélioration de la santé publique. C'est dans cette direction, qu'une fois la Mutuelle de crédit lancée, nous envisageons d'accompagner nos amis de Doutchi dans leurs initiatives de développement en concertation avec le comité d'échanges Doutchi-Orsay.

D'autres initiatives bourgeonnent. Le développement et la diffusion des foyers économes en bois de chauffage fabriqués par Bouba Akali, l'imprégnation locale de moustiquaires pour lutter contre le paludisme, le développement de la culture de la spiruline, algue riche en vitamines et en protéines utiles aux enfants ... Si les débouchés de ces projets artisanaux se confirment, nous sommes prêts à soutenir les entrepreneurs locaux : échanges de savoirs, participation aux structures financières locales et tout autre mode de collaboration à définir.

Jean-Louis BOY-MARCOTTE, Président de l'association



Amélioration de l'environnement

Nous voyons depuis huit ans l'intérêt grandir pour les problèmes d'assainissement en même temps que s'accroît le niveau de vie. L'Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP), soutenue par la Coopération Française, mène depuis de nombreuses années un travail de fond sur les latrines et le ramassage des ordures.

Par contre, le traitement du ruissellement des eaux pluviales à la saison des pluies est toujours à l'état de projet malgré son caractère crucial.

A - L'assainissement : un chantier en cours

L'assainissement est géré par un " Comité Central de Salubrité " qui, avec l'aide de l'A.F.V.P., a la charge de la sensibilisation des habitants, de la décision d'exécution, du contrôle des opérations et de la gestion des finances. Ses ressources sont : la subvention de la Coopération Française et le paiement par les habitants des services rendus.

1- Latrines et puisards individuels.

Dans chaque quartier, les familles souhaitant s'équiper se regroupent et désignent un responsable qui collecte les participations. Actuellement, l'équipement de 276 concessions est réalisé ou en cours de réalisation (contre 189 en 1999).

Désormais, l'installation d'un puisard pour les eaux usées précède celle de la latrine, pour éviter un mauvais usage de cette dernière ou la poursuite des versements à la rue. Un réceptacle de douche est aménagé près du puisard.

Le coût de chaque installation, qui dépend du prix variable du ciment, est passé de 45 080 CFA (1 FF vaut 100 F CFA) à 43 190 CFA en 2001, soit des mensualités de 3632 CFA au lieu de 3760. (À noter qu'on n'enregistre plus de retard dans les paiements.) À ces coûts il y a lieu d'ajouter la participation des intéressés à la main d'œuvre. La mairie assure le transport des matériaux.

Pour les vidanges, une citerne et une motopompe, sont propriété de la mairie, et confiées à un prestataire de service qui doit effectuer l'opération à partir de trois latrines au moins à vidanger. Il doit rincer les fosses après vidange. Chaque voyage est rémunéré 3500 CFA dont 1500 CFA sont versés au Comité.

Les zones d'épandage en brousse, après avoir été imposées par le Comité, sont laissées désormais au choix du prestataire qui peut les négocier avec les propriétaires.

2 - Ordures ménagères.

On a divisé les quartiers du centre en quatre zones, avec dans chacune un Comité de zone qui doit : assurer la sensibilisation des femmes, proposer les sites pour édifier les dépotoirs, contrôler le bon usage des dépôts et l'évacuation correcte des déchets.

Chaque zone est équipée de 6 dépotoirs et de 3 charrettes bovines.

Coût des douze bovins: 1 320 000 CFA. Coût d'un dépotoir: 88 845 CFA dont 12 525 CFA représentent la part de la population et 3 000 celle de la mairie pour le transport des matériaux

Les bœufs, financés aussi par le projet, sont choisis par les charretiers qui les paient à crédit sur 18 mois, au bout desquels ils en deviennent propriétaires.

Les charrettes à benne basculante, fabriquées par l'artisan Akali, restent la propriété de la mairie. Le charretier doit entretenir le bœuf et la charrette. Pour le

gros entretien ou les réparations de charrettes, la mairie verse en principe 250 000 CFA/an.

Chaque charretier choisi a pour contrat d'évacuer le contenu de 2 dépotoirs trois fois par semaine (une fois en saison humide car il reste peu de monde en ville). Le reste du temps il peut utiliser bœuf et charrette pour lui-même. Il peut négocier les champs d'épandage avec les propriétaires, qui doivent trier les déchets, brûler ou enfouir ce qui n'est pas biodégradable (plastiques, verres, fer, etc). D'où la nécessité, pour le Comité Central, de contrôler le respect de ces obligations.

Enfin, l'initiative de mobilisation de la population pour évacuer les ordures éparses à l'extérieur est très positive et mérite d'être développée.

B - Les eaux pluviales : un projet crucial pour la ville



1 - Les « Koris ».

C'est l'un des problèmes cruciaux de la ville. Chaque année à la saison des pluies, les "koris", fossés censés évacuer les eaux pluviales provenant des collines qui dominent les abords de la ville, débordent en de nombreux endroits, entraînent les déchets dans les rues et causent d'importants dégâts aux concessions dont les murs sont construits en "banco", sorte de pisé d'argile et de paille. Il y eut même quatre morts une année.

Des dossiers ont déjà été constitués pour le traitement des koris, mais jusqu'ici ils n'ont pas été agréés par les bailleurs institutionnels internationaux. Nous conseillons d'opérer par phases, en présentant d'abord un avant-projet circonstancié, pour solliciter préalablement le financement de l'étude complète du projet. Notre association se propose de présenter un tel dossier au Conseil Général de l'Essonne pour obtenir son appui.

Cet avant-projet devrait traiter à la fois l'amont (réduction des débits instantanés), les koris eux-mêmes (écoulements) et l'aval (réservoir de réception des eaux). Le technicien qui a déjà fait quelques études sur le sujet pourrait être à nouveau sollicité pour établir un devis.

De plus, des mares d'eau stagnante se constituent et provoquent le développement de colonies de moustiques éminemment nuisibles. Les riverains croient bon de remblayer ces creux par des ordures ou déchets divers de matériaux indestructibles : pierres, gravier, sable... Nous suggérons que la mairie prenne en charge le transport de

ces matériaux, à charge pour les habitants d'assurer la main d'œuvre, et pour le Comité de l'organiser.

2 - La mare Tapkin Saw

Cette " mare " est plutôt un vaste étang qui était permanent jusqu'à ces dernières années, mais qui, par l'effet conjugué de pluies insuffisantes et de l'ensablement provoqué par les koris qui l'alimentent, se vide complètement désormais en saison sèche. Or son importance économique est considérable pour la ville, car elle fait vivre un groupement de treize pêcheurs et une centaine de maraîchers, abreuve de nombreux troupeaux et constitue de plus une étape pour les oiseaux migrateurs.

L'eau et le sable proviennent des mêmes collines qui inondent la ville en saison humide (dite hivernale).

Un dossier de demande de financement a été établi par le responsable local de l'environnement, pour le

désensablement de la mare et le traitement des koris qui l'alimentent, mais celui-ci n'a pas encore été jugé prioritaire par les bailleurs de fonds compétents. Or il semble pourtant qu'il y ait urgence ! Nous suggérons une étude conjointe de ce problème avec celle de la protection de la ville contre les inondations, car il est sans doute possible de dévier une partie des eaux de ruissellement des collines vers cette mare.

Ces deux projets nécessitent une étude très approfondie car ils constitueront un investissement lourd rendant nécessaire l'appel à des financements internationaux.

Daniel Labourdette

L'assainissement de Doutchi vu par ses habitants.

Chaque année, l'équipe de Sciences de la Vie et de la Terre (S.V.T.) du lycée de Doutchi organise des excursions scientifiques à l'intention des élèves de seconde. L'un des professeurs du lycée, M. Chaibou Mali Sanoussi, explique dans un article paru dans "La Voix du Lycée" la situation de l'environnement naturel immédiat, et indique quelles seraient à son avis les mesures indispensables. Voici un extrait significatif de cet article.

La grande majorité des espèces végétales rencontrées (combrétacées, graminées, mimosacées, arécacées...) est utilisée par la population dans la pharmacopée, l'alimentation, les clôtures et les toitures des maisons, l'entretien des animaux domestiques, et bien d'autres usages. Mais de nos jours, ces espèces tendent à se faire rares, au profit des champs de culture, dans le but de répondre aux besoins alimentaires inhérents à l'accroissement démographique de la ville. Les champs s'appauvrissent de plus en plus, on a recours à une culture extensive des céréales et donc à des défrichages abusifs. Les sols sableux et dénudés qui en résultent subissent surtout d'importantes érosions



hydriques et éoliennes, ce qui n'est pas sans conséquences. La ville de Doutchi qui se situe en aval d'une couronne de collines et de plateaux à versants de pente plus ou moins forte est donc menacée. Elle subit les caprices des ravinements occasionnés par les eaux de ruissellement. Le résultat se remarque surtout pendant la saison des pluies durant laquelle les principales artères restent bloquées par les eaux : "Hôtel cinq étoiles pour les moustiques"!

A notre humble avis, les techniciens du génie rural et des autres services compétents en la matière conviendraient avec nous qu'une principale solution est possible pour garantir la protection de la ville et de ses habitants. Elle consisterait à traiter les versants par des digues pour ralentir les eaux de ruissellement comme dans le cas de Liguido, et à réaliser des canaux d'évacuation des eaux qui stagnent dans la ville pour les acheminer vers l'ouest de celle-ci.

M. Chaibou Mali Sanoussi

Point Santé à Dogondoutchi : La prévention contre le sida et le paludisme

Lors de notre précédent voyage en 1999, nous avons eu le sentiment que la réalité de l'épidémie de sida était ignorée et tabou. En effet, pour le sous préfet que nous avons rencontré alors, il n'y avait pas de sida au Niger. Inquiets de cette attitude, nous avons voulu profiter de notre récent séjour pour savoir ce qui existe actuellement à Dogondoutchi en matière de prévention contre le sida.

A notre grande surprise, nous avons pu constater que les actions de prévention contre le sida étaient une réalité : Deux "communicateurs", Amadou Laoual et Maman Abdou, organisent depuis 5 ans une prévention contre le sida avec le Docteur Moumini Hakouna, médecin chef adjoint du district sanitaire et responsable de l'hôpital du district à Douthi. Cette prévention est soutenue par une coopération luxembourgeoise (Lux-développement) et par le gouvernement nigérien.

- Quelques projections d'un film nigérien ont été réalisées lors de réunions publiques.

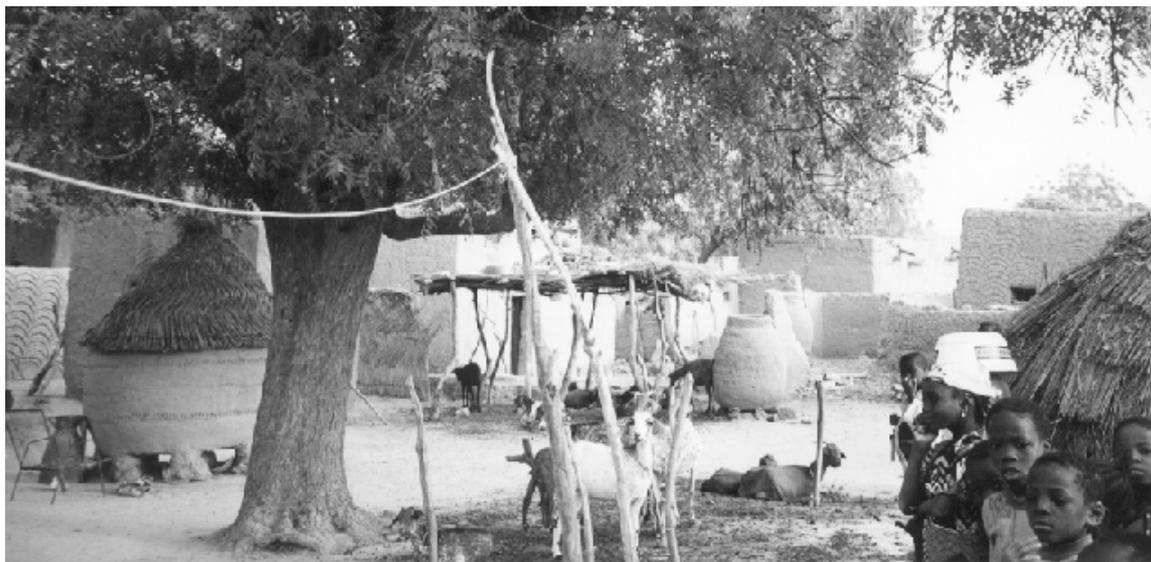
- Le comité Lux-développement est intervenu une fois au lycée.

- Des comités de prévention (un pour les femmes et un pour les hommes, chacun constitué de cinq personnes dont deux femmes) ont été mis en place dans les villages et dans Douthi. Les "communicateurs" assurent la formation des agents de ces comités. Ceux ci sont chargés de relayer les communicateurs dans les villages et dans Douthi : sketches et chants lors de fêtes, réponses à des questions individuelles doivent à terme modifier les comportements. Ces comités disposent de préservatifs,

qui sont très demandés, et les comités sont souvent à court. Dans le cas de transfusion de sang, des tests sont réalisés à l'hôpital de Douthi. Pour les examens pré-nuptiaux et pour les malades, les tests sont réalisés à l'hôpital de district de Dosso (150 Km de Douthi). Malheureusement, il faut attendre 3 mois avant d'avoir les résultats.

Nous avons présenté un ensemble de brochures et matériels pédagogiques sélectionnés par Marie-Claude Ponsard, (membre de notre association et médecin responsable de la prévention dans le département du Val de Marne, à Bobigny) et utilisés dans des campagnes de prévention en France et en direction de populations africaines. Ces documents ont beaucoup intéressé les communicateurs et le médecin ainsi que les enseignants du lycée. Ils souhaitent que nous puissions envoyer ces documents en de nombreux exemplaires. Notre association est en train d'organiser l'envoi de ces documents. Marie-Claude Ponsard a reçu une lettre du Dr Moumini Hakouna, lui demandant de venir faire une intervention dans le domaine de la prévention.

Par ailleurs, le paludisme reste au Niger un problème majeur. Mr Souley Soumana a initié un projet qui vise à la fabrication artisanale et à l'imprégnation de moustiquaires pour équiper les familles les plus démunies. Notre association a soutenu financièrement ce projet par une subvention de 370 000 CFA. Le prix de revient estimé est de l'ordre de 3 000 CFA, contre 5 500 sur le marché. Compte tenu de la sensibilisation et de la formation nécessaires, ce prix unitaire permettra d'en fabriquer une première centaine avec la subvention. Pour continuer la fabrication au-delà, il sera nécessaire, soit de réduire le prix de revient, soit de vendre chaque pièce avec un bénéfice, soit 3 300 CFA par exemple. Nous espérons que dès cette saison des pluies, Mr Souley Soumana pourra mettre en place des micro-crédits pour que ces familles puissent s'équiper.



BULLETIN D'ADHESION

à l'association "ECHANGES AVEC DOGONDOUTCHI-NIGER",

A envoyer à l'adresse suivante : "30, avenue Parrat, 91400 ORSAY" tel 01 60 14 74 73

accompagné d'un chèque du montant de la cotisation annuelle ; soit 100F minimum (50 F pour les jeunes, chômeurs, RMI)

NOM :
ADRESSE :

PRENOM :
TEL :

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.